

**BERGERIE DES CHAUMAILLOUX****ADHESION ET RESERVATION**

Réservation par téléphone uniquement auprès de Michèle PAQUIER, entre 8h et 11h30 au 04 76 34 40 75

Ce document doit OBLIGATOIREMENT être rempli (en ligne <https://www.skieursdumontaiguille.fr>),
signé et remis à Michèle PAQUIER lors de la remise des clefs

Séjour du au, soitnuits.

Responsable du groupe :

Nom et Prénom :

Adresse postale complète :

Adresse mail :

Téléphone :

Accompagnateur en montagne / Particulier / Collectivité

Autres membres du groupe :

	Nom et Prénom	Code postal	Membre actif oui/non	Si "oui", adresse mail
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				

Détail du séjour :**1ère nuit (adhésion) :**

Vous êtes déjà adhérent Famille(s) x 0€
..... Individuel(s) x 0€

Vous êtes nouvel adhérent : Famille(s) x 28€ =
..... Individuel(s) x 12€ =

Nuits suivantes (entretien) :

1ère nuit individuels x 12€ =€ 3ème nuit individuels x 12€ =€
2ème nuit individuels x 12€ =€ 4ème nuit individuels x 12€ =€

Montant des arrhes :

12€ x personnes = € Par chèque / espèces / virement

Signature au verso →

Conditions de réservation de la Bergerie Refuges des Chaumailoux

En réservant une nuitée à la Bergerie des Chaumailoux, au Pas de l'Aiguille – Chichilienne,

Tous les membres du groupe :

- deviennent adhérents de l'Association Les Skieurs du Mont-Aiguille.
- doivent prendre connaissance des statuts de l'Association sur le site : <http://skieursdumontaiguille.fr>

Tarifs Adhésions 2025 :

- Famille (5 personnes : 2 parents directs + leurs 3 enfants) = 28.00€
- Individuel = 12€
- Gratuité = < 6 ans
- A partir de la 2^{ème} nuitée = 12€ par personne et par nuit, de frais de participation à l'entretien.

Montant des arrhes à verser à la réservation :

- 12€ par personnes

Capacité du refuge :

- 14 personnes MAXIMUM
- La totalité du refuge peut être réservée, avec une participation de 12€ par couchage, destinée à l'entretien

Le responsable du groupe s'engage :

- A respecter le décret de la Réserve Naturelle des Hauts Plateaux du Vercors
- A ne pas dépasser 14 personnes
- A respecter la sécurité incendie
- A laisser un matelas au berger, si besoin du 1^{er} juin au 1^{er} octobre
- A être l'interlocuteur des SMA, en cas de contrôle, de dommages ou d'accident dans le refuge
- A décharger de toute responsabilité les SMA pour le choix des randonnées de son groupe
- A signaler à Michèle PAQUIER les problèmes rencontrés lors du séjour
- A prévenir Michèle PAQUIER de l'annulation de son séjour 21 jours avant la date d'arrivée. En cas de non-respect de ces 21 jours, la réservation ne sera pas remboursée. Si la réservation est annulée sans motif valable 5 jours avant la date d'arrivée, les adhésions seront dues en totalité.
- A régler de préférence par chèque.

Parrainages obligatoires :

Michel JAY 06 71 87 18 38 - Catherine SALOMON 07 87 80 51 20 - Annick PAQUIER 06 61 34 28 55

Président de l'Association des Skieurs du Mont Aiguille :

Didier DELVIGNE 06 29 11 48 03

Responsable des clés :

Michèle PAQUIER : 701 route du Mont Aiguille 38930 CHICHILIANNE

Tel : 04 76 34 40 75

Je soussigné,,
responsable du groupe, m'engage à respecter les conditions de réservation ci-dessus.

Date :

Signature :

Les Skieurs du Mont Aiguille - Association de sports de pleine nature

Siège social : Mairie de Clelles 38930 CLELLES

N° SIRET : 779 497 767 000 11 - N° FFS : 05214

Association non assujettie à la TVA en vertu de l'article 293B du Code Général des Impôts